

La nature juridique des chartes de 1814 et 1830.

Par **Jordan Bonnel**, le 17/11/2015 à 13:33

Bonjour, je suis étudiant en L1 de droit et j'ai une préparation de dissertation sur le sujet suivant: La nature juridique des chartes de 1814 et 1830.

J'ai un problème concernant le terme "nature juridique", j'ai fait des recherches sur le sujet et j'ai peu de choses concluantes. Cela me bloque dans la rédaction d'une problématique et de mon plan même si je sais ce qu'instaure ces 2 chartes et leur impact mais je n'arrive pas à cerner le sens de ce mot.

Merci [smile4]